

Paris, le jeudi 1^{er} juin 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion du démarrage de la surveillance sanitaire de la saison estivale à partir du 1^{er} juin, les autorités rappellent les gestes à adopter par tous

Comme chaque année, les autorités sanitaires lancent le 1^{er} juin la surveillance active de l'exposition de la population aux vagues de chaleur durant la saison estivale, en lien étroit avec Météo France, jusqu'au 15 septembre. Un dispositif de prévention est également mis en place par le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France rappelant les bons réflexes pour protéger sa santé et prendre soin de son entourage en cas de fortes chaleurs.

La canicule ou les fortes chaleurs peut avoir des effets importants sur la santé pour chacun d'entre nous, et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, avec des pathologies préexistantes, femmes enceintes, jeunes enfants, travailleurs en extérieur...). Le changement climatique engendre une élévation régulière des températures, ainsi qu'une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur.

L'enjeu est de protéger les différentes catégories de populations susceptibles d'être affectées par la chaleur en favorisant l'adoption de comportements individuels protecteurs et grâce à des mesures adaptées de protection collective. Dans cet objectif, les autorités sanitaires et tous les services déconcentrés de l'Etat sont mobilisés afin d'assurer la meilleure préparation et gestion sanitaire des vagues de chaleur.

Mobilisation forte des autorités et services de l'Etat

Santé publique France coordonne le Système d'alerte canicule et santé en étroite collaboration avec Météo France afin d'apporter des éléments d'aide à la décision et adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion. Dans ce cadre, et lors d'épisodes de canicule, Santé publique France met en œuvre une surveillance sanitaire afin d'informer en temps quasi-réel (J+1) sur l'impact dans les recours aux soins d'urgence et d'établir a posteriori l'impact sur la mortalité de la population.

La préparation et la gestion sanitaire des « vagues de chaleur » se caractérise par la mobilisation en amont des services de l'Etat en région (préfectures, ARS...). Ceux-ci mettent en place des actions de prévention et de communication adaptées et renforcées, pour la population et particulièrement pour les personnes les plus vulnérables.

Chaque commune peut prévoir des mesures locales comme la mise en place d'un registre nominatif pour répertorier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Les personnes inscrites seront contactées et suivies en cas de fortes chaleurs.

La Vigilance météorologique de Météo-France

La Vigilance météorologique se matérialise sous la forme d'une double carte (la première pour la journée en cours et la seconde pour celle du lendemain) actualisée au moins 2 fois par jour à 6 et 16 heures, ainsi

que de bulletins de suivi qualifiant l'épisode en cours et les conséquences potentielles. Ces informations sont accessibles sur le site de Météo-France <https://vigilance.meteofrance.fr>.

La Vigilance de Météo-France signale le niveau de danger à l'aide de quatre couleurs (vert, jaune, orange, rouge). Pour chaque vague de chaleur :

- **Le niveau de vigilance météorologique jaune correspond à un pic de chaleur :** exposition de courte durée (1 ou 2 jours) à une chaleur intense présentant un risque pour la santé humaine, pour les populations fragiles ou surexposées notamment du fait de leurs conditions de travail ou de leur activité physique.
- **Le niveau de vigilance météorologique orange correspond à une canicule :** période de chaleur intense pour laquelle les IBM (indice biométéorologique : il s'agit de la combinaison des températures minimales et maximales moyennées sur trois jours) atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs, et qui est susceptible de constituer un risque sanitaire pour l'ensemble de la population exposée.
- **Le niveau de vigilance météorologique rouge correspond à une canicule extrême :** canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique, à fort impact sanitaire pour tout type de population, et qui entraîne l'apparition d'effets collatéraux notamment en termes de continuité d'activité.

Les vagues de chaleur survenues en 2019, 2020 et 2022 ont été exceptionnelles par leur durée, leur fréquence, leur extension géographique et leur intensité : **la survenue de canicules extrêmes a ainsi nécessité l'activation d'une Vigilance pour canicule de niveau rouge pour la première fois en 2019, puis à nouveau en 2020 et en 2022.**

La période de surveillance estivale 2022 a été marquée par trois épisodes de canicule intenses, qui ont concerné 78% de la population métropolitaine. L'été 2022 est ainsi le 2ème été le plus chaud depuis 1900 et a eu un impact sanitaire important.

En 2022, pour les trois périodes de canicules et dans les départements concernés, 2 816 décès en excès ont été estimés soit un excès de décès relatif de +16,7 %.

Pour rappel, les conseils de prévention en période de forte chaleur :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Pour une information en temps réel de la situation météorologique, vous pouvez consulter la carte de Vigilance de Météo-France qui est mise à jour a minima deux fois par jour à 6h et 16h : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>.

Une plateforme téléphonique d'information "Canicule", accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France), est activée l'été à partir du premier épisode de canicule, par la Direction générale de la Santé (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h) pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

Consultez les conseils de prévention et les outils élaborés par le ministère de la Santé et de la Prévention (sur <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/vagues-de-chaueur>) et Santé publique France (sur <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaieurs-canicule/outils/#tabs>).

Contacts presse

Direction générale de la Santé

presse-dgs@sante.gouv.fr

01 40 56 84 00

Santé publique France

presse@santepubliquefrance.fr

- Marie Delibéros : 01 41 79 69 61
- Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48
- Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66
- Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Météo France

presse@meteo.fr

01 77 94 71 32